SST FORMATION
Une marque de Berenice GROUP

LES SECRETS DES INSTANCES ET MÉCANISMES DE GOUVERNANCE EN SPSTI

Webinaire-conférence : la gouvernance paritaire, instance par instance, et le chemin d'une décision

Pourquoi un SPSTI est-il gouverné par une association paritaire ? Deux heures pour démonter le mécanisme instance par instance et suivre le chemin d'une décision, jusqu'à ce qu'elle atterrisse sur votre bureau. Le fil rouge : une décision suivie d'instance en instance.

LE FIL ROUGE

Une décision du service, l'ouverture d'un centre, suivie de la commission médico-technique au conseil d'administration, puis jusqu'aux équipes.

1	2	3	4
Pourquoi le paritarisme	Les instances	Le chemin de la décision	Questions et réponses
SONDAGE	CAS COMMENTÉ	QUIZ EN DIRECT	ÉCHANGES

Objectifs À l'issue du webinaire, les participants savent :

- expliquer pourquoi les SPSTI sont dotés d'une gouvernance associative et paritaire ;
- distinguer le rôle de chaque instance ;
- comprendre comment une décision chemine entre les instances et la direction ;
- situer la manière dont les collaborateurs et leurs travaux y sont représentés.

INFORMATIONS

Public
Tout collaborateur en SPSTI.

Prérequis
Aucun prérequis nécessaire.

Modalités et tarifs
- En distanciel : 150 € HT par participant
- Intra-entreprise : nous consulter

Dates
Consultez notre site web.

Lieux
Séminaire distanciel.

Méthodes pédagogiques
- Apports structurés et interactifs
- Exemples commentés en direct
- Sondages et questions-réponses

Méthodes d'évaluation
- Évaluation par quiz en direct
- Questionnaire de satisfaction

Accessibilité
Webinaire accessible aux personnes en situation de handicap : notre référent handicap étudie avec vous les adaptations utiles.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (DEUX HEURES) EV003

1 Pourquoi une gouvernance paritaire ?

- Le SPSTI, une association d'employeurs investie d'une mission de santé : ce que ce statut implique.
- Le paritarisme : pourquoi employeurs et salariés siègent ensemble au conseil d'administration (L. 4622-11).
- Gouvernance et direction : qui décide, qui met en œuvre (L. 4622-16), qui contrôle.

SONDAGE — **Qui décide ?** L'auditoire désigne l'instance compétente pour quatre décisions.

2 Les instances une à une

- L'assemblée générale : le rendez-vous des adhérents. Approbation des comptes, élections, grandes orientations.
- Le conseil d'administration : composition paritaire, rôle du président et du trésorier, décisions stratégiques et budgétaires.
- La commission de contrôle (L. 4622-12) et la commission médico-technique (L. 4622-13) : la surveillance de la gestion, la voix des équipes.

CAS COMMENTÉ — **L'ordre du jour.** Lecture commentée de l'ordre du jour d'un conseil d'administration.

3 Comment tout cela fonctionne ensemble

- Le circuit d'une décision : de la commission médico-technique au conseil d'administration.
- Du projet de service (L. 4622-14) au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (L. 4622-10) et à l'agrément (L. 4622-6-1).
- Comment les collaborateurs sont représentés, et comment leurs travaux nourrissent les instances.

QUIZ EN DIRECT — **Dans le bon ordre.** Remettre en ordre les étapes de la décision du fil rouge, puis questions et réponses.

Un programme évolutif : le contenu de ce webinaire s'ajuste en fonction de l'actualité du secteur et en fonction de l'auditoire. La trame présentée ici peut donc évoluer d'une session à l'autre.

LA SIGNATURE SST FORMATION

Un fil rouge
Un fil conducteur relie les apports aux situations réelles du métier, du début à la fin.

Des échanges en direct
Sondages, exemples commentés et questions-réponses rythment les deux heures.

Des intervenants du terrain
Issus des SPST, ils en connaissent les métiers, les sigles, la culture et les transformations.

Un contenu à jour
Chaque session intègre l'actualité du secteur et s'adapte à son auditoire.

Pour en savoir plus, contactez-nous : +33 1 84 20 20 84 ou formation@sst-conseil.fr · spst-formation.fr